

Rentrée scolaire : L'opération « Moins de trois ans » est lancée

Initiée par l'Éducation nationale, l'opération « Moins de trois ans » ([MTA](#)) permet d'accueillir les petits dès l'âge de deux ans à l'école Aristide Bisson de Saint-Pierre-en-Auge.

Jeudi 2 septembre, jour de la rentrée des classes, [François Richard](#), Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) est venu visiter les locaux de l'école Aristide-Bisson (ex-Pot d'Étain), dans le cadre du lancement de l'opération « **Moins de trois ans** ». Sur place, il rejoignait une délégation composée d'[Angélique Perini](#), vice-présidente de la [Communauté d'agglomération Lisieux Normandie](#) (CALN) en charge de la petite enfance, de la jeunesse et de la santé, et vice-présidente du Conseil départemental (canton de Lisieux), [Jacky Marie](#), maire de [Saint-Pierre-en-Auge](#), [Barbara Delamarche](#), adjointe au maire en charge des affaires scolaires, et Sébastien Blain, responsable du Pôle enfance de la CALN. Ils étaient accueillis par Céline Le Goff, directrice de l'école Aristide-Bisson, et Mathilde Bedier, professeure des écoles référente de la classe des moins de trois ans.

Le dispositif

Cette action de scolarisation des enfants de moins de trois ans est destinée aux parents qui souhaitent familiariser leur enfant avec l'école maternelle. C'est donc un dispositif spécifique, à effectif réduit, avec un accueil individualisé et progressif, mis en place par l'Éducation nationale et la commune de Saint-Pierre-en-Auge, en partenariat avec le relais d'assistants maternels (RAM) de [Saint-Pierre-en-Auge](#), géré par la [Communauté d'agglomération Lisieux Normandie](#). Une enseignante Mathilde Bedier et une Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) Magali Duguey, toutes les deux spécialisées dans la petite enfance, accompagnent les enfants et leurs parents vers l'entrée en classe maternelle, afin de leur permettre de se séparer en douceur, de découvrir l'école progressivement, de développer le langage, et d'apprendre à vivre avec les autres. Mathilde Bedier explique : « **L'accueil est individualisé et adapté aux besoins de l'enfant qui, à la fin de l'année, retournera dans son école de secteur. Ce n'est pas le cas des dix petits inscrits cette année, qui intégreront la petite section de maternelle de notre école Aristide-Bisson l'année prochaine** ».

Pour qui, comment

L'opération « **Moins de trois ans** » est ouverte à tous les enfants de tout le territoire de [Saint-Pierre-en-Auge](#) (sous certaines conditions), dès que l'enfant a atteint l'âge de deux ans révolus, même s'il n'a pas acquis la propreté. Les dossiers d'inscription sont à reti-

rer auprès du Pôle scolaire de Saint-Pierre-en-Auge, 2, rue de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives. Ouverture de 8 h 30 à 12 h, puis de 13 h à 17 h 30. Tél. 02 31 20 47 20, ou bien sur le portail Famille, accessible depuis le site internet de la commune : www.saint-pierre-en-auge.fr Un rendez-vous sera fixé auprès de Céline Le Goff, directrice de l'école Aristide-Bisson. Tél. 06 27 26 50 61. François Richard, Inspecteur de l'Éducation nationale conclut : « **Cette action Moins de trois ans, très positive et collégiale, réalisée par l'Éducation nationale, la Ville de Saint-Pierre-en-Auge et la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie, a été menée en moins de six mois. Je remercie et félicite les services municipaux pour leur efficacité, car cette opération correspond à un réel besoin de la population** ».

Le domaine des « moins de trois ans ».